

PROJET ÉDUCATIF 2019-2022

ÉCOLE DE LA CHANTERELLE

Adopté par le conseil d'établissement le 24 avril 2019 et effectif le 1 juillet 2019

Le projet éducatif

TABLE DES MATIERES

1. But et définition du projet éducatif	3
2. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif	3
3. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif	3
4. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe).....	4
Environnement externe	4
Environnement interne	5
Climat sain, stimulant et sécuritaire.....	6
Cheminement scolaire.....	7
La réussite des élèves à l'école	8
nos élèves avec plan d'intervention	15
5. Notre Mission, notre Vision, nos Valeurs et nos Engagements	16
6. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles	17
7. Transmission et diffusion du projet éducatif	19
8. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif.....	19
9. Reddition de compte du projet éducatif.....	19
Annexe 1 : Principaux encadrements légaux.....	20

1. BUT ET DÉFINITION DU PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif est un outil de gouvernance stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative de l'école les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves. Il est élaboré en réponse à leurs caractéristiques et à leurs besoins ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu à son regard. Résultant d'un consensus, le projet éducatif a été élaboré en cohérence avec le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) de la Commission scolaire, *Tous Patriotes pour la réussite!* et en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école de la Chanterelle.

2. GROUPES AYANT COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

Les groupes suivants ont collaboré à toutes les étapes de l'élaboration de notre projet éducatif:

- Les enseignants
- Les membres du service de garde
- Le personnel de soutien et professionnel
- Les membres du conseil d'établissement

3. CONSULTATIONS MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

Au cours de l'année 2017-2018, le personnel de l'école, les parents et les élèves ont eu à compléter un sondage qui les questionnait sur le sentiment de sécurité, sur la relation école-famille, sur le climat organisationnel ainsi que la mobilisation du personnel. Nous avons refait le sondage pour l'ensemble du personnel au début de l'année 2019.

Au début de l'année scolaire 2018-2019, tous les membres de l'équipe-école se sont réunis pour débiter l'élaboration du projet éducatif. Au terme d'échanges, nous avons déterminé nos valeurs, notre vision et notre but en tant qu'équipe. Ensuite, un comité de pilotage a été mis en place pour superviser l'ensemble des travaux. Ce comité est constitué d'enseignantes, un parent membre du CE et la direction.

Les membres du comité ont eu accès à des tableaux de bord qui ont situé la réussite des élèves en fonction des indicateurs du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR). Le Plan d'engagement vers la réussite nous a fourni les zones de vulnérabilité de la commission scolaire desquelles devaient découler nos propres zones de vulnérabilité.

Le 18 février 2019 lors d'une activité de consultation, le personnel a été invité à se positionner sur les enjeux que nous devons prioriser pour l'élaboration de nos orientations et objectifs.

4. CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉTABLISSEMENT (ENVIRONNEMENT INTERNE ET EXTERNE)

ENVIRONNEMENT EXTERNE

L'école de la Chanterelle est située à Saint-Basile-le-Grand, une municipalité de 17 059 habitants selon le recensement de 2016. Le bassin des élèves qui la compose est constitué majoritairement du quartier des Oiseaux, et d'une infime partie du secteur de la couronne rurale. Le revenu médian après impôt des adultes de plus de 15 ans est de 37 851\$. La population que nous desservons est composée de familles ayant des enfants de 6 à 18 ans (45,5%) comparativement à 15,5% de familles monoparentales. De plus, la population de notre secteur est composée uniquement de 3,9% de locataire comparativement à 12,5% sur le territoire desservi par le CSSS des Patriotes. L'indice de défavorisation matérielle (recensement de 2016) de notre secteur est moins favorable (quintile 5) tandis que l'indice de défavorisation sociale est favorable avec un quintile de 1. Le recensement de 2016 mentionne également que la proportion de la population de plus de 25 ans n'ayant aucun certificat ou diplôme est nettement inférieure pour le quartier des oiseaux 8,2% comparativement à 9,9 % pour l'ensemble du territoire du CSSS. Finalement, 4,7% de notre population est issue de l'immigration et 4,1% sont d'expression anglaise (première langue officielle parlée)

L'école travaille en partenariat avec le CSSS, notamment pour les services de la travailleuse sociale, l'infirmière scolaire et les programmes de la santé publique.

En 2018-2019, la clientèle de l'école est répartie en 15 groupes de la 1re à 6e année. Cette clientèle est en décroissance depuis 3 ans passant de 380 à 332 enfants (diminution de 12%). La grande majorité des élèves sont marcheurs, seuls les élèves provenant de la couronne rurale ainsi que les élèves provenant des secteurs provenant des écoles Rocheleau et Mosaique sont transportés par autobus (moins de 20 enfants). Le service de garde accueille quotidiennement 160 enfants soit 48% de nos élèves. Le service des dîneurs dessert une centaine d'enfants.

ENVIRONNEMENT INTERNE

Nombre d'élèves :	332
Rang décile IMSE :	1
Nombre d'employés :	40
Services offerts :	<ul style="list-style-type: none">— Groupes d'enseignement régulier de la première à la sixième année.— Services professionnels— Service de garde

Un sondage complété par les parents et les élèves (2017) ainsi que les employés de l'école (2019) dans le cadre du Plan d'engagement vers la réussite, a permis de documenter pour chaque établissement la perception des employés, des élèves et des parents notamment au regard de la communication école-famille, du climat sain, stimulant et sécuritaire.

Communication école-famille

Le niveau de satisfaction des parents relativement à la communication école-famille est élevé. Entre autres, les parents jugent qu'il est facile de communiquer avec les enseignants de leur enfant (8,65)¹, qu'ils sont bien informés de la progression des apprentissages de leur enfant (8,18) et de son comportement (8,38). Cependant, le niveau de satisfaction des parents pour ces trois aspects est toujours très légèrement inférieur à l'ensemble des écoles de la CSP (8,78; 8,28; 8,41). Un écart un peu plus marqué entre l'école (7,41) et l'ensemble des écoles de la CSP (7,8) est observé pour l'appréciation globale de la collaboration école-famille.

Les niveaux de satisfaction des employés de l'école aux questions relatives à la communication école-famille sont plus faibles que celui de l'ensemble des employés des écoles de la CSP.

- Mon école informe régulièrement les parents de la progression de l'apprentissage (7,9 ; ensemble des écoles 8,55)
- Mon école informe régulièrement les parents des difficultés d'apprentissage dans chacune des disciplines (8,0 ; ensemble des écoles 8,33)
- Mon école informe spécifiquement les parents des difficultés de relations interpersonnelles de leur enfant (7,62 ; ensemble des écoles 8,00)
- Mon école informe spécifiquement les parents des réussites scolaires de leur enfant, notamment lorsque ces réussites constituent initialement un défi pour l'élève (7,95, ensemble des écoles 8,13)

¹ Toutes les cotes inscrites dans le contexte sont la résultante d'une échelle d'appréciation allant de 1 à 10.

Les employés ont également mentionné que l'engagement (9,62) et le discours positif (9,76) des parents sont des facteurs qui favorisent la réussite et la persévérance scolaire de leur enfant.

FAIT SAILLANT ENVIRONNEMENT INTERNE

La satisfaction des parents et des employés au niveau de la communication école/famille est légèrement inférieure à celle observée au sein des écoles de la CSP.

CLIMAT SAIN, STIMULANT ET SÉCURITAIRE

Ce même sondage a également permis de connaître la perception des employés, des élèves et des parents en ce qui a trait au sentiment de sécurité.

La perception des parents (8,65) est légèrement plus faible que la perception des parents pour l'ensemble des écoles (8,84) en ce qui a trait à la perception générale du sentiment de sécurité. Nous notons que la perception des parents de notre école est plus faible pour la presque totalité des énoncés en ce qui a trait à notre milieu de vie et de la communication école-famille. Les cotes variant entre 6,22 et 8,75 pour notre école et entre 6,73 et 9,57 pour l'ensemble de la CSP. Les écarts négatifs les plus significatifs sont : les différentes options offertes (-1,49), l'offre d'activités parascolaires (-0,97), il est facile de communiquer avec les enseignants de mon enfant (-0,92), le projet éducatif.

Nous observons que le sentiment de sécurité des élèves à différents endroits de leur vie à l'école est généralement au-dessus de ceux de la CSP. Cependant, le sentiment de sécurité est en deçà de ceux de la commission scolaire sur le terrain de l'école (7,29, ensemble des écoles 8,24) ainsi qu'aux entrées et sorties de l'école (8,34, ensemble des écoles 8,51).

La perception des élèves en ce qui a trait à l'efficacité des moyens mis en place pour prévenir et arrêter la violence et l'intimidation (cotes entre 8,07 et 8,55) est plus élevée que celle observée pour les élèves de l'ensemble des écoles pour ces mêmes questions (cotes de 7,26 à 7,67). L'appréciation des élèves quant à la qualité des relations (relations chaleureuses et amicales) est également plus élevée : relations entre les élèves (7,82 versus 6,89), relations avec le personnel (8,47 versus 7,83).

En comparaison de la perception des élèves sur l'efficacité des mesures mises en place pour prévenir et contrer la violence, l'intimidation et l'incivilité, la perception des employés est plus faible (cotes variant de 6,29 à 7,48). Ces cotes sont, en moyenne, inférieures de 0,68 à celles des employés de l'ensemble des écoles. Ces perceptions relatives au sentiment de sécurité sont également inférieures à celle des élèves et des parents de presque 2 points.

La perception des élèves sur les attentes de l'école à leur égard (capacité à donner le meilleur d'eux-mêmes) est plus élevée (8,92) que celle exprimée par les élèves de l'ensemble des écoles (8,58). Un écart favorable est également observable en ce qui a trait à leur perception que tout le personnel de l'école veuille leur réussite (école 8,68 et ensemble des élèves des écoles 7,99). Les élèves perçoivent également que l'environnement est plus stimulant (8,03) que la perception des élèves de l'ensemble des écoles. Lorsque l'on demande aux élèves s'ils

aiment leur école, la cote de satisfaction de nos élèves est en deçà de celle de l'ensemble de ceux de la CSP (7,55 versus 7,97)

FAITS SAILLANTS CLIMAT SAIN, STIMULANT ET SÉCURITAIRE

- Le personnel se sent moins en sécurité que les élèves.
- La perception des élèves sur l'efficacité des mesures mises en place pour contrer la violence est forte.
- Le sentiment de sécurité des élèves sur le terrain de l'école est plus faible que celui de la CSP.
- La perception des élèves quant aux attentes élevées à leur égard est forte.

Les employés affirment qu'il existe des mesures de dépistage des difficultés en lecture, écriture et en mathématique (8,19). Cependant ils estiment que les mesures pour dépister et soutenir les difficultés d'engagement et de motivation scolaire sont insuffisantes (6,19 et 6,33).

Équipe-école : développement professionnel et partage des meilleures pratiques

Les employés de l'école ont à cœur la volonté de collaborer les uns avec les autres pour atteindre efficacement les objectifs du projet éducatif. Ils considèrent que l'expertise de chacun peut contribuer au développement de leur propre expertise (8,14). Les employés estiment qu'ils ont accès à la formation continue et au développement professionnel (8,81), mais réitèrent l'importance de faciliter le transfert dans le travail quotidien (7,0).

De plus, les employés affirment qu'il n'est pas facile d'avoir le support d'une personne-ressource lorsqu'ils éprouvent une difficulté dans leur travail (6,71). Ils considèrent que les écoles de la CSP n'ont pas suffisamment les moyens pour améliorer la réussite scolaire des élèves (6,05).

Les employés estiment ne pas recevoir régulièrement de la rétroaction constructive sur leur travail (5,9) et que leur contribution, leur succès et leur persévérance ne sont pas suffisamment reconnus (6,33 à 6,71).

FAITS SAILLANTS CHEMINEMENT SCOLAIRE

- Les résultats du sondage mettent en lumière l'écart important entre les mesures de dépistage et de soutien des difficultés académiques et des difficultés affectives.
- Les employés ont une perception positive de l'importance de la collaboration et du développement professionnel.
- Les employés pensent que la collaboration entre les différents acteurs et leurs propres pratiques peuvent être améliorées.

LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES À L'ÉCOLE

1^{re} année : compétence Lire

Les données des cinq dernières années font ressortir que le taux moyen de réussite en lecture est comparable à celui de la CSP. Cependant, le résultat moyen est en deçà de celui de l'ensemble des élèves de première année d'environ 2,2%.

- La proportion des garçons dont la réussite est à risque ou en échec pour la compétence Lire varie entre 15% et 32,1 % pour les années 2013-2014 à 2017-2018.
- La proportion de filles pour ces cinq mêmes années varie entre 0 % et 15,8 %.
- Ces proportions sont largement supérieures à celles observées pour l'ensemble de la CSP pour la même période chez les garçons (14,3 % à 16,1 %) et légèrement supérieures à celles observées chez les filles (10,8 % à 11,6 %).
- L'écart fluctue d'une année à l'autre entre 5,0 % et 32,1 % en faveur des filles pour la compétence Lire.
- Pour l'ensemble des élèves de la CSP, cet écart est relativement stable, soit autour de 3 %

1^{re} année : compétence Écrire

Les données des cinq dernières années font ressortir que le taux moyen de réussite en écriture est légèrement plus élevé que celui de la CSP, et ce, 3 années sur 5, avec un écart moyen de 1,4%. Cependant, le résultat moyen est en deçà de celui de l'ensemble des élèves de première année d'environ 2,5%.

- La proportion des garçons dont la réussite est à risque ou en échec pour la compétence Écrire varie entre 15,6% et 37,0 % pour les années 2013-2014 à 2017-2018.
- La proportion de filles pour ces cinq mêmes années varie entre 0 % et 15,8 %.
- Ces proportions sont supérieures à celles observées pour l'ensemble de la CSP, pour la même période, chez les garçons (15,8 % à 21,8 %) et chez les filles (9,9 % à 13,7 %).
- L'écart fluctue d'une année à l'autre entre 5,0 % et 32,4 % en faveur des filles pour la compétence Écrire.
- Pour l'ensemble des élèves de la CSP, cet écart varie de 5,8 à 8,4 %. Nous constatons que les proportions de garçons dont la réussite est à risque ou en échec sont également largement supérieures à celles observées pour l'ensemble de la CSP pour la compétence Écrire tandis que pour les filles, les proportions sont généralement inférieures à celles de la CSP.

FAITS SAILLANTS

Français (Lire et Écrire) 1^{ère} année

- Les garçons sont surreprésentés dans les élèves dont les résultats sont inférieurs à 70 %.
- Les écarts sont plus grands que ceux de l'ensemble des élèves de la CSP.

2e et 3e année : compétence Lire

En 2e année, les données relatives aux taux de réussite des cinq dernières années font ressortir que le taux de réussite en lecture est plus élevé que celui de la CSP et ce 4 années sur 5 avec un écart moyen de 3,4%. Le résultat moyen est également plus élevé avec un écart moyen de 2%.

- La proportion de garçons dont la réussite est à risque ou en échec varie entre 3,8 % et 18,5 %.
- La proportion de filles dont la réussite est à risque ou en échec varie entre 0 % et 9,4 %.
- Pour l'ensemble de la CSP, la proportion des élèves dont la réussite est à risque ou en échec varie de 14,3% à 16,1% chez les garçons et de 10,8 % à 11,6 % chez les filles.
- Les écarts entre les garçons et les filles dont la réussite est à risque ou en échec fluctuent entre 1,7% et 15,3 % en faveur des filles 4 années sur 5.
- Ces écarts varient davantage que ceux observés pour l'ensemble des élèves de la CSP (de 4,1% à 6,8%).

En 3e année, les données relatives aux taux de réussite des cinq dernières années font ressortir que le taux de réussite en lecture est plus élevé que celui de la CSP avec un écart moyen de 2,5%. Le résultat moyen est également plus élevé que celui de la CSP avec un écart moyen de 2,9%.

- La proportion de garçons dont la réussite est à risque ou en échec varie de 8,3 % à 20 %.
- La proportion de filles dont la réussite est à risque ou en échec varie entre 0 % et 9,1 %.
- Pour l'ensemble de la CSP, la proportion des élèves dont la réussite est à risque ou en échec varie de 20,5% à 24,3% chez les garçons et de 12,1 % à 14,9 % chez les filles.
- Les écarts entre les garçons et les filles dont la réussite est à risque ou en échec fluctuent entre 5% et 15 % en faveur des filles.
- Ces écarts varient davantage que ceux observés pour l'ensemble des élèves de la CSP (de 7,8% à 10,7%).

2e et 3e année : compétence Écrire

En 2e année, les données relatives aux taux de réussite des cinq dernières années font ressortir que le taux de réussite en écriture est plus élevé que celui de la CSP, et ce, 4 années sur 5, avec un écart moyen de 2,9%. Le résultat moyen est relativement similaire à ceux de l'ensemble des élèves de la CSP.

- La proportion de garçons dont la réussite est à risque ou en échec varie entre 16,1 % et 25,9%.
- La proportion des filles dont la réussite est à risque ou en échec varie entre 2,7 % et 9,7%.
- La proportion de garçons dont la réussite est à risque ou en échec pour l'ensemble de la CSP varie entre 19,4 % et 22,6 % tandis que celle des filles varie entre 11,3 % et 12,8 %.

- Les écarts entre les garçons et les filles dont la réussite est à risque ou en échec fluctuent entre 5% et 32,4% en faveur des filles.
- Les écarts de réussite entre les garçons et les filles sont supérieurs à ceux observés pour l'ensemble des élèves de la CSP, qui varient de 5,8% à 8,4%.

En 3e année, les données relatives aux taux de réussite des cinq dernières années font ressortir que le taux de réussite en écriture est plus élevé que celui de la CSP avec un écart moyen de 2,5%. Le résultat moyen est légèrement plus élevé avec un écart moyen de 1,4%.

- La proportion de garçons dont la réussite est à risque ou en échec varie entre 10,7 % et 30,8%.
- La proportion de filles dont la réussite est à risque ou en échec varie entre 3,8 % et 15,2 %.
- Pour l'ensemble de la CSP, la proportion des élèves dont la réussite est à risque ou en échec varie moins, passant de 24,3% à 27,3% chez les garçons et de 12,7 % à 15 % chez les filles.
- Les écarts entre les garçons et les filles dont la réussite est à risque ou en échec fluctuent entre 2,1% et 26,9% en faveur des filles.
- En comparaison de l'ensemble des élèves de la CSP, les écarts entre les garçons et les filles en faveur des filles, sont moins importants. Ils varient de 10% à 13,8%.

FAITS SAILLANTS

Français (Lire et Écrire) 2^e et 3^e année

- Les garçons sont surreprésentés chez les élèves dont les résultats sont inférieurs à 70 %.
- L'écart entre la proportion de garçons et de filles ayant des résultats inférieurs à 70% varie davantage que celui de la CSP.

2e et 3e année : compétence Raisonner

En 2e année, les données des cinq dernières années font ressortir que le taux de réussite en mathématique pour la compétence Raisonner est plus élevé que celui de la CSP avec un écart moyen de 2,9%. Le résultat moyen est également plus élevé avec un écart moyen de 2,5%.

- La proportion de garçons dont la réussite est à risque ou en échec varie entre 0 % à 12,5%.
- La proportion de filles dont la réussite est à risque ou en échec varie entre 0% à 10%.
- Pour l'ensemble de la CSP, la proportion des élèves dont la réussite est à risque ou en échec varie moins, passant de 8,7% à 10,7% chez les garçons et de 10,5 % à 12,4 % chez les filles.
- Les écarts entre les garçons et les filles dont la réussite est à risque ou en échec fluctuent entre 1% et 12,5% en faveur des garçons, 3 années sur 5.
- En comparaison de l'ensemble des élèves de la CSP, les écarts entre les garçons et les filles en faveur des garçons, sont moins importants. Ils varient de 0% à 3,2%.

En 3e année, les données des cinq dernières années font ressortir que le taux de réussite en mathématique pour la compétence Raisonner est plus élevé trois années sur cinq que celui de la CSP avec un écart moyen de 2,4%. Le résultat moyen est toujours plus élevé avec un écart moyen de 2,5%.

- La proportion de garçons dont la réussite est à risque ou en échec varie entre 3,6 % à 14,3%.
- La proportion de filles dont la réussite est à risque ou en échec varie entre 2,5% à 11,4%.
- Pour l'ensemble de la CSP, la proportion des élèves dont la réussite est à risque ou en échec est plus élevée et varie de 11,8% à 14,3% chez les garçons et de 5,9% à 13,9% chez les filles.
- Les écarts entre les garçons et les filles dont la réussite est à risque ou en échec fluctuent entre 1,7% et 11,8% en faveur des garçons, 3 années sur 5.
- En comparaison de l'ensemble des élèves de la CSP, les écarts entre les garçons et les filles en faveur des garçons, sont moins importants. Ils varient de 0,1% à 3%

FAITS SAILLANTS

Mathématique (Raisonner) 2^e et 3^e année

- Les filles sont surreprésentées dans les élèves dont les résultats sont inférieurs à 70 %.
- Les proportions des garçons et des filles dont les résultats sont inférieurs à 70 % sont similaires ou inférieures à celles de l'ensemble des élèves de la CSP.

2e et 3e année : compétence Résoudre

En 2e année, les données des cinq dernières années font ressortir que le taux de réussite en mathématique pour la compétence Résoudre est plus élevé que celui de la CSP avec un écart moyen de 3,8%. Le résultat moyen est également plus élevé avec un écart moyen de 3,7%.

- La proportion de garçons dont la réussite est à risque ou en échec varie entre 3,3 % à 18,5%.
- La proportion de filles dont la réussite est à risque ou en échec varie entre 5,4% à 32,3%.
- Pour l'ensemble de la CSP, la proportion des élèves dont la réussite est à risque ou en échec est plus élevée et varie de 12,2% à 20,0% chez les garçons et de 13,3% à 21,1% chez les filles.
- Les écarts entre les garçons et les filles dont la réussite est à risque ou en échec fluctuent entre 1,8% à 24,9% en faveur des filles, 3 années sur 5.
- En comparaison de l'ensemble des élèves de la CSP, les écarts entre les garçons et les filles en faveur des garçons, 4 années sur 5, sont moins importants. Ils varient de 0% à 2,7%.

En 3e année, les données des cinq dernières années font ressortir que le taux de réussite en mathématique pour la compétence Résoudre est plus élevé que celui de la CSP avec un écart moyen de 4,3%. Le résultat moyen est également plus élevé avec un écart moyen de 3,0%.

- La proportion de garçons dont la réussite est à risque ou en échec varie entre 12,1% à 25%.
- La proportion de filles dont la réussite est à risque ou en échec varie entre 7,5% à 23,3%.
- Pour l'ensemble de la CSP, la proportion des élèves dont la réussite est à risque ou en échec est plus élevée et varie de 11,8% à 27,1% chez les garçons et de 8,9% à 24,1% chez les filles.
- Les écarts entre les garçons et les filles dont la réussite est à risque ou en échec fluctuent entre 6,1% à 13,6% en faveur des filles, 3 années sur 5.
- En comparaison de l'ensemble des élèves de la CSP, les écarts entre les garçons et les filles en faveur des filles, 4 années sur 5, sont moins importants. Ils varient de 0,9% à 5,3%.

FAITS SAILLANTS

Mathématique (Résoudre) 2^e et 3^e année

- En 2e année, les filles sont surreprésentées dans les élèves dont les résultats sont inférieurs à 70 %.
- En 2e année, l'écart entre les garçons et les filles dont les résultats sont inférieurs à 70% est très important comparativement à celui de la CSP.
- En 3e année, la proportion d'élèves dont les résultats sont inférieurs à 70% est semblable à celle de la CSP.
- En 3e année, l'écart entre les garçons et les filles dont les résultats sont inférieurs à 70% est significatif comparativement à celui de la CSP.

4e et 6e année : compétence lire

En 4e année, les données des cinq dernières années font ressortir que le taux de réussite en lecture est plus élevé que celui de la CSP, et ce, 3 années sur 5, avec un écart moyen de 2,6%. Le résultat moyen est également plus élevé, et ce, 3 années sur 5, avec un écart moyen de 0,9%.

Les données des cinq dernières années à l'épreuve unique de français compétence Lecture démontrent que :

- Le résultat moyen des élèves est de 77,9%.
- Le résultat moyen est inférieur à celui de la CSP d'environ 0,5%, 3 années, sur 5.
- Le taux de réussite moyen est de 91,9 %.
- Le taux de réussite moyen est supérieur à celui de la CSP d'environ 1,5%.
- Pour ce qui est du taux de réussite, les écarts entre les garçons et les filles fluctuent entre 0,7% et 12,8 % en faveur des filles 4 années sur 5.

- Pour ce qui est du résultat moyen, les écarts entre les garçons et les filles varient de 3,7% à 9,5% en faveur des filles 4 années sur 5.

En 6e année, les données des cinq dernières années font ressortir que le taux de réussite en lecture est plus élevé que celui de la CSP, et ce, 4 années sur 5, avec un écart moyen de 1,5%. Le résultat moyen est également plus élevé, et ce, 3 années sur 5, avec un écart moyen de 1,0%.

Les données des cinq dernières années à l'épreuve unique de français compétence Lecture démontrent que :

- Le résultat moyen des élèves est de 79,3%.
- Le résultat moyen est supérieur à celui de la CSP d'environ 1,9%, et ce, 4 années, sur 5.
- Le taux de réussite moyen est de 91,2 %.
- Le taux de réussite moyen est supérieur à celui de la CSP d'environ 1,8%.
- Pour ce qui est du taux de réussite, les écarts entre les garçons et les filles fluctuent entre 0,3% et 23,8 % en faveur des filles 3 années sur 5.
- Pour ce qui est du résultat moyen, les écarts entre les garçons et les filles varient de 4,8% à 12,5% en faveur des filles.

4e et 6e année : compétence écrire

En 4e année, les données des cinq dernières années font ressortir que le taux de réussite en français compétence écriture est plus élevé que celui de la CSP, et ce, 3 années sur 5 avec un écart moyen de 3%. Le résultat moyen est supérieur à celui de la CSP, et ce, 3 années sur 5, avec un écart moyen de 1,7%.

Les données des cinq dernières années à l'épreuve unique de français compétence Écriture démontrent que :

- Le résultat moyen des élèves est de 76,4%.
- Le résultat moyen est inférieur à celui de la CSP d'environ 0,6%, et ce, 3 années, sur 5.
- Le taux de réussite moyen est de 93,2 %.
- Le taux de réussite moyen est supérieur à celui de la CSP d'environ 1,4%.
- Pour ce qui est du taux de réussite, les écarts entre les garçons et les filles fluctuent entre 0% et 21,5% en faveur des filles 4 années sur 5.
- Pour ce qui est du résultat moyen, les écarts entre les garçons et les filles varient de 1,8% à 10% en faveur des filles 4 années sur 5.

En 6e année, les données des cinq dernières années font ressortir que le taux de réussite en français compétence écriture est plus élevé que celui de la CSP, et ce, 3 années sur 5 avec un écart moyen de 2,7%. Le résultat moyen est inférieur à celui de la CSP, et ce, 3 années sur 5, avec un écart moyen de 1,6%.

Les données des cinq dernières années à l'épreuve unique de français compétence Écriture démontrent que :

- Le résultat moyen des élèves est de 77,8%.
- Le résultat moyen est supérieur d'environ 1,4% ou égal à celui de la CSP, 4 années sur 5.
- Le taux de réussite moyen est de 89,3 %.
- Le taux de réussite moyen est inférieur à celui de la CSP d'environ 2,4% 4 années sur 5.
- Pour ce qui est du taux de réussite, les écarts entre les garçons et les filles fluctuent entre 2,8% et 20,6% en faveur des filles.
- Pour ce qui est du résultat moyen, les écarts entre les garçons et les filles varient de 3,1% à 12,6% en faveur des filles.

FAITS SAILLANTS

Français (Lecture et Écriture) 4^e année

- Les résultats moyens sont légèrement inférieurs à ceux de l'ensemble des élèves de la CSP.
- Les résultats moyens et les taux de réussite des garçons sont inférieurs à ceux des filles.

FAITS SAILLANTS

Français (Lecture et Écriture) 6^e année

- Les résultats moyens sont supérieurs à ceux de l'ensemble des élèves de la CSP.
- Les résultats moyens et les taux de réussite des garçons sont inférieurs à ceux des filles.

6^e année : compétence Résoudre

En 6^e année, les données des cinq dernières années font ressortir que le taux de réussite en mathématique compétence Résoudre est plus élevé que celui de la CSP et ce, 4 années sur 5, avec un écart moyen de 4,4%. Le résultat moyen est supérieur à celui de la CSP, et ce, 3 années sur 5, avec un écart moyen de 3,3%.

Les données des cinq dernières années à l'épreuve unique de mathématique compétence Résoudre démontrent que :

- Le résultat moyen des élèves est de 84,5%.
- Le résultat moyen est supérieur à celui de la CSP d'environ 4,4%.
- Le taux de réussite moyen est de 95%.
- Le taux de réussite moyen est supérieur à celui de la CSP d'environ 6,7%.
- Pour ce qui est du taux de réussite, les écarts entre les garçons et les filles fluctuent entre 0% et 7,3 % en faveur des filles 3 années sur 5.

- Pour ce qui est du résultat moyen, les écarts entre les garçons et les filles varient de 0,8% à 4,4% en faveur des garçons 4 années sur 5.

6e année : compétence Raisonner

En 6e année, les données des cinq dernières années font ressortir que le taux de réussite en mathématique compétence Raisonner est plus comparable que celui de la CSP avec un écart moyen de 1,5%. Le résultat moyen est supérieur à celui de la CSP, et ce, 3 années sur 5, avec un écart moyen de 1,5%.

Les données des cinq dernières années à l'épreuve unique de mathématique compétence Raisonner démontrent que :

- Le résultat moyen des élèves est de 76,7%.
- Le résultat moyen est supérieur à celui de la CSP d'environ 1,5% 4 années sur 5.
- Le taux de réussite moyen est de 86%.
- Le taux de réussite moyen est supérieur à celui de la CSP d'environ 3% 4 années sur 5.
- Pour ce qui est du taux de réussite, les écarts entre les garçons et les filles fluctuent entre 6,6% et 17,9% en faveur des garçons 4 années sur 5.
- Pour ce qui est du résultat moyen, les écarts entre les garçons et les filles varient de 0,2% à 6,7% en faveur des garçons 3 années sur 5.

FAITS SAILLANTS

Mathématique (Résoudre et Raisonner) 6^e année

- Les résultats moyens des élèves sont supérieurs à ceux de l'ensemble des élèves de la CSP.
- La réussite des garçons est généralement supérieure à celle des filles.

NOS ÉLÈVES AVEC PLAN D'INTERVENTION

Les données observées pour les années 2015-2016 à 2017-2018 en ce qui a trait à la proportion des élèves ayant un plan d'intervention dont la réussite est à risque ou en échec sont très variables et fluctuent grandement d'une année à l'autre. Cela s'explique en raison du fait que l'échantillon est plus petit. Les données pour l'ensemble de la CSP démontrent clairement la grande différence avec les élèves qui n'ont pas de plan d'intervention.

Les données des cinq dernières années révèlent que nos élèves ayant un plan d'intervention réussissent mieux que ceux de l'ensemble des élèves de la CSP ayant un PI. Cependant, ces élèves sont surreprésentés dans les élèves dont la réussite est à risque ou en échec.

Le PEVR de la CSP cible les élèves de 1^{re} à 3^e année pour cet objectif. À l'analyse des résultats, nous considérons que nous n'avons pas un échantillon suffisant pour poser un jugement sur ces résultats. Nous avons donc choisi de porter un regard sur l'ensemble des résultats de 1^{re} à 6^e année afin de poser un jugement sur la réussite de nos élèves HDAA en

comparaison de nos élèves n'ayant pas de besoins particuliers figurant dans un plan d'intervention.

Nous pouvons remarquer que les élèves sans PI, ont des résultats moyens relativement stables et oscillent autour du 80%. Il est cependant très évident que les résultats moyens des élèves ayant des PI sont beaucoup plus faibles et les écarts observés peuvent aller à plus de 15%, ce qui est considérable et peut aussi influencer le taux de réussite. Les écarts entre les résultats moyens des élèves sans et avec PI varient autour de 9%.

FAITS SAILLANTS

Élèves avec PI

- La réussite des élèves ayant un plan d'intervention est à considérer sur une base individuelle.
- Ils sont surreprésentés dans les élèves dont la réussite est à risque ou en échec.
- Les écarts de résultats moyens entre les élèves sans PI et avec PI se situent autour de 9%

5. NOTRE MISSION, NOTRE VISION, NOS VALEURS ET NOS ENGAGEMENTS

L'école est un établissement d'enseignement destiné à dispenser aux personnes visées à l'article 1 les services éducatifs prévus par la présente loi et le régime pédagogique établi par le gouvernement en vertu de l'article 447 et à collaborer au développement social et culturel de la communauté. Elle doit, notamment, faciliter le cheminement spirituel de l'élève afin de favoriser son épanouissement.

Elle a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

Elle réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif. (LIP, article 36)

Notre énoncé de vision représente l'avenir souhaité de notre école; il décrit l'environnement et les pratiques dans lesquels nous désirons que l'élève évolue afin qu'il se développe à son plein potentiel.

Notre Mission : Soutenir l'élève dans le développement de son plein potentiel.

Notre énoncé de valeurs constitue les leviers pour planifier les améliorations souhaitées.

À l'école de la Chanterelle, nous transmettons nos valeurs de respect, collaboration et plaisir afin de soutenir l'élève dans le développement de son plein potentiel.

Nos engagements :

Nous, les membres du personnel de l'école, nous engageons individuellement et collectivement à adopter les comportements et les attitudes correspondant à nos valeurs afin de faire évoluer l'école vers sa vision.

Les valeurs partagées sont à la base de relations de travail productives et authentiques.

Nos Valeurs : respect, collaboration et plaisir

Voici les comportements que nous adoptons afin d'actualiser nos valeurs.

Respect

- Je fais preuve d'ouverture et d'écoute.
- Je suis ponctuel.

Collaboration

- Je partage mon expérience et je m'enrichis de celle des autres.
- J'offre ou je demande de l'aide ou du soutien.

Plaisir

- Je recherche ou provoque des occasions de me réunir avec l'équipe et de célébrer notre sentiment d'appartenance.
- Je contribue au bien-être collectif tout en gardant une attitude positive.

6. ENJEUX, ORIENTATIONS, OBJECTIFS, INDICATEURS ET CIBLES

Enjeu en cohérence avec l'orientation 1 : Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel et l'orientation 2 : Évoluer de façon continue par la mise en place des meilleures pratiques

Enjeu 1 Réussite lecture

Orientation 1 Augmenter les compétences en littératie

Objectif 1 D'ici juin 2022, augmenter de 4% le pourcentage d'élèves ayant 70% et plus à l'épreuve de la commission scolaire en lecture en 2^e année et l'épreuve ministérielle en lecture de 6^e année

Indicateur Résultats à l'épreuve de la C.S de 2^e année et l'épreuve ministérielle de 6^e année

Situation actuelle 86% des élèves ont plus de 70% à l'épreuve de la C.S en 2^e année

81% des élèves ont plus de 70% à l'épreuve ministérielle de 6^e année

Cible 90% des élèves de 2^e années et 85% des élèves de 6^e années auront plus de 70%

Objectif 2 D'ici juin 2022, augmenter de 4% le taux de garçons de la 1^{re} à la 6^e année ayant 70% et plus en lecture au résultat final au bulletin

Indicateur Résultat final des garçons au bulletin pour la compétence Lecture

Situation actuelle 79,5% des garçons de la 1^{re} à la 6^e année ont plus de 70% au résultat final

Cible 83,5% des garçons auront plus de 70% au résultat final

Enjeu en cohérence avec l'orientation 3 : être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire et l'orientation nationale : Faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour

Enjeu 2 Bien-être physique et psychologique des élèves

Orientation 1 Assurer un milieu de vie motivant qui favorise le sentiment d'appartenance

Objectif 1 D'ici 2022, augmenter de 25 % le nombre d'élèves reconnus publiquement pour une force personnelle au cours d'une année scolaire.

Indicateur Pourcentage des élèves qui reçoivent une marque de reconnaissance

Situation actuelle 75% des élèves reçoivent une marque officielle de reconnaissance annuellement

Cible 100% des élèves recevront une marque de reconnaissance

Objectif 2 D'ici juin 2022, augmenter de 10% le nombre d'élèves qui participent à une activité sportive parascolaire au cours d'une année scolaire

Indicateur Pourcentage des élèves qui participent à une activité sportive parascolaire

Situation actuelle 15% des élèves participent à une activité sportive parascolaire annuellement.

Cible 25% des élèves participeront à une activité sportive parascolaire

Enjeu en cohérence avec l'orientation 3 : être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire

Enjeu 3 Entraide et collaboration

Orientation 1 Favoriser la vie communautaire de l'école

Objectif 1 D'ici 2022, augmenter de 10 % le nombre de familles qui participent à la vie scolaire

Indicateur Pourcentage des familles qui participent à une activité à l'école au cours d'une année scolaire

Situation actuelle 20% des familles participent à la vie scolaire de leurs enfants

Cible 30% des familles des familles participeront à la vie scolaire de leurs enfants

7. TRANSMISSION ET DIFFUSION DU PROJET ÉDUCATIF

- Le projet éducatif adopté le 24 avril 2019 par le conseil d'établissement et approuvé par la commission scolaire prend effet le 1^{er} juillet 2019.
- Le projet éducatif est public et disponible sur le site Web de l'école. Le projet éducatif est notamment communiqué aux élèves, aux parents et aux employés.

8. MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF

Après avoir défini le contexte, choisi les orientations et les objectifs, l'école mettra en œuvre des initiatives pour réaliser les objectifs identifiés et en assurer le suivi. Il est à noter que ces étapes, bien qu'importantes, ne font pas partie du document projet éducatif. La direction de l'école utilisera des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action) et observera périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des initiatives mises en place.

9. REDDITION DE COMPTE DU PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif prend effet le 1^{er} juillet 2019 et se termine le 30 juin 2022. Cette période est harmonisée avec l'échéance du Plan stratégique du Ministère de l'Éducation et des Études supérieures (MEES), soit 2017-2022.

Les objectifs d'amélioration et cibles qui en découlent sont donc élaborés pour cette période. Une évaluation de la progression se fera annuellement et sera diffusée publiquement dans le rapport annuel de l'école disponible sur le site Web de l'école. Le rapport annuel est notamment communiqué aux parents aux élèves et aux employés.

ANNEXE 1 : PRINCIPAUX ENCADREMENTS LÉGAUX

Articles de la *Loi sur l'instruction publique*

- 37 Le projet éducatif de l'école, qui peut être actualisé au besoin, comporte :
- 1° le contexte dans lequel elle évolue et les principaux enjeux auxquels elle est confrontée, notamment en matière de réussite scolaire;
 - 2° les orientations propres à l'école et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
 - 3° les cibles visées au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - 4° les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visées;
 - 5° la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire.
- Les orientations et les objectifs identifiés au paragraphe 2° du premier alinéa visent l'application, l'adaptation et l'enrichissement du cadre national défini par la loi, le régime pédagogique et les programmes d'études établis par le ministre. Ils doivent également être cohérents avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire.
- Le projet éducatif doit respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école.
- 37.1 La période couverte par le projet éducatif doit s'harmoniser avec celle du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa de l'article 459.3.
- 74 Le conseil d'établissement analyse la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite des élèves ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert. Sur la base de cette analyse et en tenant compte du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, il adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue.
- Chacune de ces étapes s'effectue en concertation avec les différents acteurs intéressés par l'école et la réussite des élèves. À cette fin, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et de la commission scolaire.
- 75 Le conseil d'établissement transmet à la commission scolaire le projet éducatif de l'école et le rend public à l'expiration d'un délai de 60 à 90 jours après cette transmission ou d'un autre délai si le conseil d'établissement et la commission scolaire en conviennent. Il rend également publique l'évaluation du projet éducatif de l'école. Le projet éducatif et son évaluation sont communiqués aux parents et aux membres du personnel de l'école.

Le projet éducatif prend effet le jour de sa publication.

- 83 Le conseil d'établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que dessert l'école des services qu'elle offre et leur rend compte de leur qualité.
- 96.2 L'organisme de participation des parents a pour fonction de promouvoir la collaboration des parents à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école ainsi que leur participation à la réussite de leur enfant.
- 96.6 Le comité des élèves a pour fonction de promouvoir la collaboration des élèves à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école ainsi que leur participation à leur réussite et aux activités de l'école.
- Le comité des élèves a également pour fonction de promouvoir l'adoption par les élèves d'un comportement empreint de civisme et de respect entre eux ainsi qu'envers le personnel de l'école.
- Il peut en outre faire aux élèves du conseil d'établissement et au directeur de l'école toute suggestion propre à faciliter la bonne marche de l'école.
- 209.2 La commission scolaire doit s'assurer de la cohérence des orientations et des objectifs retenus dans les projets éducatifs de ses établissements avec son plan d'engagement vers la réussite et du respect, le cas échéant, des modalités prescrites par le ministre en application du premier alinéa de l'article 459.3. À ces fins, elle peut, à la suite de la réception du projet éducatif d'un établissement, lui demander d'en différer la publication à l'intérieur du délai prescrit par l'article 75 ou 109.1, selon le cas, ou de procéder à des modifications.
- 218 La commission scolaire favorise la mise en œuvre du projet éducatif de chaque école et de chaque centre.
- 221.1 La commission scolaire s'assure, dans le respect des fonctions et pouvoirs dévolus à l'école, que chaque école s'est dotée d'un projet éducatif.